



Procès Verbal

Conseil d'Administration

		Date	30 septembre 2010
Auteur	Jean-Pierre HUGUES	Référence	LFP.PV.CA.2010.09.10
Réunion du	10 septembre 2010		
Président	Frédéric THIRIEZ		
Présents	MM. Jean-Michel AULAS, Bernard CAIAZZO, Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Fernand DUCHAUSSOY, Jean-François FORTIN, Michel HIDALGO, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Alexandre LACOMBE, Henri LEGARDA, Jean-Pierre LOUVEL, Joël MULLER, Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Olivier SADLAN, Michel SEYDOUX, Pascal URANO, Laurent VALLEE, Jacques WATTEZ.		
Excusés	MM. Laurent BLANC, Jean FOURNET-FAYARD, Philippe LEDUC, Claude SIMONET, Jean VERBEKE.		
Assistent	M. Jean-Pierre HUGUES, MM. Jérôme BELAYGUE, Stéphane DOR, Arnaud ROUGER, Jean-Guillaume WELGRYN, Melle Malika YAHIA BEY.		

Le Conseil,
réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,
peut valablement délibérer.



Procès Verbal

Conseil d'Administration

1. Adoption des précédents procès-verbaux

Le Conseil,

adopte les procès-verbaux des réunions tenues par :

- Le Conseil d'administration, le 7 juillet 2010
- Le Bureau, le 26 juillet 2010

2. Intervention de Monsieur Fernand Duchaussoy, Président de la Fédération Française de Football

Le Conseil,

à la demande de Monsieur Frédéric Thiriez, entend le Président de la FFF, Monsieur Fernand Duchaussoy, présenter ses réflexions sur les Etats généraux du football, les perspectives de l'Assemblée Générale de la FFF du 18 décembre prochain et la situation de l'Equipe de France.

A la suite de cette intervention, un vaste débat s'engage entre les membres du Conseil d'administration et Monsieur Fernand Duchaussoy.

A l'issue de ce débat, le Président de la FFF confirme que l'ensemble des familles du football professionnel sera étroitement associé à la préparation et au déroulement des futurs Etats généraux du football.

3. Dotations Coupe de la Ligue 2010/2011

Le Conseil,

adopte les dotations par tour de la Coupe de la Ligue 2010/2011 suivantes :

- Vainqueur : 1.700.000 €
- Finaliste : 1.080.000 €
- Demi-finale : 600.000 €
- Quart de finale : 380.000 €
- Huitièmes de finale : 260.000 €
- Seizièmes de finale : 170.000 €
- Deuxième tour : 120.000 €
- Premier tour : 100.000 €



Procès Verbal

Conseil d'Administration

ainsi qu'un aménagement du tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Ligue.

Il s'agira d'un tirage au sort intégral, c'est-à-dire sans tête de série. Le principe des quatre têtes de série (les quatre premiers de Ligue 1 de la saison précédente) reste maintenu en huitièmes de finale.

4. Période des mutations estivales

Le Conseil,

prend connaissance de la note d'analyse et de statistiques en annexe.

5. Horaires d'hiver des matches de Ligue 2

Le Conseil,

après concertation des clubs de Ligue 2 et sur proposition de l'UCPF, décide d'aménager l'horaire d'hiver des matches de Ligue 2. De la reprise de janvier (20^e journée, le 15 janvier) jusqu'au 15 février (23^e journée de Ligue 2), les matches seront programmés le samedi à 15h00.

6. Critère de répartition de la dotation de solidarité de l'UEFA

Le Conseil,

décide, au titre de la saison 2009/2010, de reconduire à l'identique, les critères de répartition appliqués jusqu'à présent par la LFP (1) conformément au point 4 de la circulaire n°056 de l'UEFA du 19 août 2010, sous réserve que la Commission des compétitions de l'UEFA autorise l'application de ces critères.

(1) LFP : Répartition aux clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 n'ayant participé ni aux matches de barrage, ni à la phase de groupe de la Champions League 2009/2010 selon les critères suivants : 50 % entre les clubs concernés ayant un centre de formation agréé 1A, 1B, 2A, 2B et 2C, 30 % entre les clubs concernés ayant un centre de catégorie 1, et 20 % répartis entre les clubs concernés ayant un centre de catégorie 1A, 1B, 2A et 2B (dont 60% pour les clubs classés 1A et 40 % pour les clubs classés 1B, 2A et 2B).



Procès Verbal

Conseil d'Administration

7. Désignation des représentants de la LFP pour les matches des compétitions européennes

Le Conseil,

nomme ses représentants pour les matches de Coupes d'Europe des clubs français, comme suit :

- Olympique de Marseille : Michel Hidalgo
- Olympique Lyonnais : Jacques Lagnier
- AJ Auxerre : Jean-Pierre Hureau
- Paris Saint Germain : Jean Verbeke
- LOSC : Patrick Razurel

8. Bilan et mise en œuvre de la campagne dédiée aux "gestes qui sauvent" (Intervention d'Eric Rolland)

Le Conseil,

après avoir entendu Eric Rolland, représentant des médecins des clubs professionnels au Conseil d'Administration, présenter le bilan et la mise en œuvre de la campagne dédiée aux "gestes qui sauvent" et destinée aux licenciés de football des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2,

décide de mener une opération de sensibilisation lors du week-end du 30 octobre 2010 à l'occasion de la 11^e journée de Ligue 1 et de la 13^e journée de Ligue 2.

9. Licences dirigeants

Le Conseil,

en application de l'article 109 du Règlement administratif de la LFP, émet un avis favorable à la délivrance d'une licence pour les dirigeants dont la liste est annexée au présent procès-verbal.



Procès Verbal

Conseil d'Administration

10. Nominations au sein des commissions

Le Conseil,

Prend acte des nominations, au sein de ses commissions, des représentants suivants :

COMMISSION JURIDIQUE

TITULAIRES

Régis REBUFAT

Benjamin VIARD

SUPPLEANTS

Didier LACOMBE

Didier ROUDET

COMMISSION NATIONALE PARITAIRE DE LA CCMF

TITULAIRES

Jean-Pierre LOUVEL

Alexandre LACOMBE

Pierre DREOSSI

Régis REBUFAT

SUPPLEANTS

Philippe BOINDRIEUX

Eric DELACASA

Elodie CROCQ

François KLEIN

SOUS-COMMISSION NATIONALE PARITAIRE "JOUEURS"

TITULAIRES

Jean-Pierre LOUVEL

Pierre DREOSSI

Régis REBUFAT

SUPPLEANTS

Philippe BOINDRIEUX

Eric DELACASA

Elodie CROCQ

SOUS-COMMISSION NATIONALE PARITAIRE "ENTRAINEURS"

TITULAIRES

Jean-Pierre LOUVEL

Pierre DREOSSI

Régis REBUFAT

SUPPLEANTS

Philippe BOINDRIEUX

Eric DELACASA

Elodie CROCQ



Procès Verbal

Conseil d'Administration

COMMISSION PARITAIRE DE LA CCPAAF

TITULAIRES

Philippe DIALLO
Francis COLLADO
Sébastien CAZALI

SUPPLEANTS

Alice DE ROFFIGNAC
Benjamin VIARD
Vincent ROUX

COMMISSION DES AGENTS DE JOUEURS DE LA FFF

TITULAIRES

Vincent PONSOT

SUPPLEANTS

Philippe BOINDRIEUX

11. Calendrier des prochaines réunions du Conseil d'administration et du Bureau de la LFP

Le Conseil,

est informé que la prochaine réunion du Bureau de la LFP aura lieu le mercredi 6 octobre 2010 à 9 h 30.

12. Questions diverses

Le Conseil,

est informé par Monsieur Jean-Pierre Louvel, Président de l'UCPF, que :

- l'UCPF a décidé d'envoyer une lettre de recours gracieux auprès de Madame la Secrétaire d'Etat aux Sports pour demander la suspension des effets de l'annulation du DIC. En cas de réponse négative, l'ensemble des clubs procédera à l'envoi des recours contentieux sur le modèle de ce qu'avaient proposé les Conseils de la LFP,
- concernant la préparation du futur appel d'offres de Ligue 1, l'UCPF demande, sur la base des travaux des différents collèges de l'UCPF réunis la veille, qu'outre les réflexions en cours sur la chaîne LFP, d'autres pistes soient étudiées sous la conduite du Président de la Commission Marketing, Monsieur Michel Seydoux,
- par ailleurs, l'UCPF souhaite que des contacts soient renoués avec MCS ainsi qu'avec tout opérateur intéressé, sur la possibilité de conclure un accord pour la diffusion de matches de Ligue 2.


Le Président
Frédéric THIRIEZ


Le Directeur Général
Jean-Pierre HUGUES